



## DÉCISION 2022 – 36

### **Demande d'aide à la diffusion de proximité - Arts de la scène - de la Région Occitanie pour le spectacle « Molière (Re(re))présente » de la compagnie Laborateurs – pépinière d'artistes**

Le Maire de la Commune de Seysses ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

Vu la délibération n° 4671 en date du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire par le Conseil Municipal ;

Considérant que la région Occitanie a mis en place un système d'aide à la diffusion de proximité qui permet aux communes d'accueillir des spectacles de qualité à des conditions financières privilégiées.

L'objectif de ce dispositif est triple : favoriser un maillage du territoire régional, notamment en milieu rural et sur les communes dépourvues d'offre culturelle à l'année, assurer en Occitanie la diffusion des équipes artistiques professionnelles issues du territoire régional, et permettre une ouverture de tous les publics sur la diversité des esthétiques du spectacle vivant.

La participation régionale pour un spectacle programmé par les communes moins de 15.000 habitants elle est de 50 % du prix de vente HT mentionné dans le contrat de cession, plafonnée à 2.000 €.

Le montant annuel cumulé pour un même programmeur est limité à 4.000 €, pour un maximum de 5 représentations par année civile.

Le service culturel a programmé, le spectacle « Molière (re(re))présente » du producteur Laborateurs - pépinière d'artistes. Ce spectacle peut bénéficier de l'aide à la diffusion. Il aura lieu le samedi 10 décembre 2022 à 20h à la salle des fêtes.

Le prix de cession étant de 2.500 €, l'aide serait de 1.250 €

## DECIDE

Article 1 : De solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie une aide à la diffusion de proximité la plus large possible pour participer au financement de la représentation « Molière (re(re))présente » de la compagnie Laborateurs.

Article 2 : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Seysses, le 11 octobre 2022

  
Le Maire  
Jérôme BOUTEL OUP